Rapport de la commission des finances pour le préavis No 04/2025

Crédit d'étude pour la conduite d'eau usée du bord du lac

Le 26 février 2025, le syndic Johann Theux et le vice-syndic Théo Lavanchy municipal, ont présenté aux membres de la commission des finances représentée par Roland Tacheron, Yves Mischler, Michaël Krenger, Pascal Heim et Hans-Jörg Brechbühl les détails du préavis numéro 04/2025. Nous les remercions pour les explications données et les réponses à nos diverses questions.

La commission des finances s'est réunie le 27 février 2025 pour analyser le préavis municipal objet du présent rapport.

La commission des finances et consciente que des travaux doivent être réalisés pour l'assainissement des canalisations le long de la rive du lac, cette étude nous donnera plus de détails sur les coûts plus justes pour les investissements futurs de ces canalisations.

Ces infiltrations d'eau parasites augmentent la charge des coûts pour la commune, tels que l'électricité, l'usure des pompes et les frais de traitement par la STEP d'Avenches. Ces coûts se répercutent sur la population au travers des taxes liées.

La commission des finances trouve important de faire au plus vite cette étude, afin de présenter un préavis pour l'exécution de ces travaux.

En vue de ce qui précède la commission des finances propose au Conseil communal d'accepter le crédit de projet pour la rénovation de la conduite d'eau usée du bord du lac pour un montant de 72'000 CHF TTC

Au nom de la commission des finances

Le 08.03.2025

Brechbühl Hans-Jörg

Mischler Yves

Michaël Krenger

Heim Pascal

Thierry Miauton